

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 3 MAI 1844.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la demande du sieur Alexis-Joseph Huyaux.

MESSIEURS,

Le 10 juillet 1841, le sieur Huyaux a demandé la naturalisation ordinaire.

Il a vu le jour à Ohain, département du Nord (France), le 16 floréal an V; il habite la Belgique depuis environ 17 ans, et il est époux d'Anne-Marie Roger, née sur le sol belge.

Le pétitionnaire vit dans l'aisance; il est propriétaire de plusieurs immeubles et possède en commun avec des associés, une filature de laine à la mécanique, sise à Mâcon; il est fabricant de bas et il exerce le commerce de bonneterie sur une grande échelle; son industrie procure de l'ouvrage à un grand nombre d'ouvriers belges.

La conduite de l'impétrant est irréprochable, et il jouit de l'estime et de la considération des habitants du canton.

Les autorités consultées estiment qu'il y a lieu d'accueillir favorablement sa demande.

Le Rapporteur,

HENOT.

Le Président,

J. MAERTENS.
